

CANEVAS D'AUTO-EVALUATION POUR L'ACCREDITATION

CANEVAS D'AUTO-EVALUATION POUR L'ACCREDITATION

Institution :

Etablissement :

N° demande :

Domaine :

Mention :

Grade :

Parcours :

APPRECIATION QUALITATIVE : A : excellent, B : satisfaisant, C : insuffisant, D : mauvais, SO (Sans Objet) : Item non pertinent pour l'évaluation de cette mention.

Domaines d'évaluation/Références/Critères		Preuves	APPRECIATION QUALITATIVE
1. LA POLITIQUE DE FORMATION			
1.1. LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION			
L'institution tient compte des besoins du développement local, régional et national dans la définition des objectifs et des contenus de ses offres de formation.			
1	Rôle du partenariat avec les milieux économiques et les autorités dans l'élaboration de l'offre		
2	Place des connaissances et des compétences préprofessionnelles dans les programmes de formation		
3	Part des charges d'enseignement confiées aux professionnels		
L'institution élabore ses offres de formation en fonction d'axes stratégiques et d'axes de recherche justifiés.			

4	Cadrage des offres de formation par les axes stratégiques		
5	Adéquation des axes de recherche et des offres de formation		
<b>1.2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION</b>			
L'institution met en œuvre un dispositif d'accueil des étudiants			
6	Publication des conditions et procédures d'admission		
7	Publication de guides présentant les objectifs, les parcours et les programmes de formation		
8	Service d'information et d'orientation		
9	Dispositifs d'accueil des étudiants à tous les niveaux (LMD)		
L'institution met en œuvre un dispositif de pilotage de la formation conforme aux normes			
10	Qualification des responsables de l'institution et de la formation		
11	Composition, qualification et organisation des équipes de formation		
12	Composition, qualification et organisation des équipes pédagogiques		
13	Organisation de la formation		
14	Organisation des stages		
15	Organisation des voyages d'études		
L'institution favorise la réussite des étudiants			
16	Mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'étudiant en Licence, Master et Doctorat		
17	Diagnostic et résolution des difficultés rencontrées par l'étudiant		
18	Taux de réussite		
19	Durée moyenne des études		
20	Taux des diplômés		

21	Insertion professionnelle		
L'institution a mis en place une politique documentaire utile à l'étudiant, à l'enseignant et au chercheur			
22	Ressources documentaires adaptées		
23	Accès aux ressources documentaires		
L'institution met en œuvre des procédures d'évaluation des étudiants			
24	Charte du contrôle des connaissances et des compétences des étudiants		
25	Qualité de l'évaluation des étudiants et des diplômes délivrés		
26	Règles de compensation et de passage en année supérieure	.	
27	Jurys d'examen		
<b>1.3. LA DEMARCHE QUALITE PEDAGOGIQUE</b>			
L'institution met en œuvre un dispositif lui permettant de gérer l'assurance qualité de la formation			
28	Structure d'assurance qualité pédagogique		
29	Connaissance et prise en compte des caractéristiques des étudiants		
30	Adéquation du corps enseignant		
31	Adéquation des modalités de transmission des savoirs		
32	Évaluation des enseignements et des formations	)	
33	Degré de satisfaction des étudiants par rapport à l'offre de formation		
34	Communication sur les règlements divers, charte des examens, charte des stages, charte des thèses		
35	Enquête d'insertion professionnelle et adaptation de la formation		
L'offre de formation est organisée de façon à rendre compatibles, pour les enseignants, leurs charges d'enseignement avec leurs autres missions (recherche, dialogue pédagogique entre enseignants et avec les étudiants, charges administratives ...).			
36	Contrats d'engagement et cahiers des charges		

37	Équilibre entre les activités pédagogiques, les activités scientifiques et les activités administratives		
<b>2. LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE</b>			
<b>2.1. ORGANISATION ET MANAGEMENT</b>			
L'institution met en œuvre un dispositif administratif dont les structures organisationnelles et leurs fonctions respectives sont bien définies			
38	Statut et règlement intérieur		
39	Structures organisationnelles		
L'institution dispose d'un projet de développement en matière de formation, de gouvernance et de recherche.			
40	Les axes stratégiques justifiés		
41	Le suivi d'exécution		
L'institution dispose d'une structure administrative capable de mettre en œuvre sa politique de développement			
42	Organisation et fonctionnement de l'institution		
43	Capacité de pilotage et de mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'institution		
<b>2.2. SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>			
L'institution développe une stratégie pour optimiser les performances de ses systèmes d'information et l'appropriation des TIC par le personnel administratif et technique			
44	L'existence d'une politique d'information et de communication		
45	L'existence d'une structure de gestion de la politique d'information et de communication		
L'institution gère efficacement les systèmes d'information et de communication mis en place			
46	Champ d'utilisation de l'environnement numérique de travail		
47	Démarche qualité dans l'utilisation des applications informatiques entre les différents services et composantes		

48	Maintenance des systèmes d'information et de communication		
<b>2.3. GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b>			
L'institution dispose de structures permettant aux étudiants d'avoir accès aux documents dont ils ont besoin dans leur formation.			
49	Locaux et équipements destinés aux services de documentation		
50	Quantité suffisante des fonds documentaires		
51	Personnel administratif destiné à la documentation		
<b>2.4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>			
L'institution a une politique en matière d'emploi en phase avec des objectifs stratégiques.			
52	Les axes stratégiques de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences		
53	La politique en matière d'emplois contractuels		
L'institution a une politique de gestion des ressources humaines qui intègre ses perspectives démographiques, sa politique de formation, de gouvernance et de recherche.			
54	Procédure de recrutement réglementée		
55	Modalité de répartition des ressources humaines		
55	Modalité de répartition des charges d'enseignement, des obligations de recherche et des tâches administratives		
57	Taux d'encadrement en enseignants, encadreurs et mesures prises		
58	Actions de promotion du personnel enseignant, administratif et technique		
59	Politique menée en termes de vie associative et sociale		
<b>2.5. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES</b>			
L'institution a une politique budgétaire et financière.			

60	Cadrage général institutionnalisé		
61	Pertinence des choix stratégiques		
62	Les structures de gestion		
63	Qualité de la construction budgétaire		
64	Politique d'investissement		
65	Evaluation de la qualité de l'exécution budgétaire		
66	Contrôle de gestion		
<b>2.6. LA POLITIQUE IMMOBILIERE ET LOGISTIQUE</b>			
Les infrastructures et les équipements de l'institution sont adaptés à ses besoins et à ses objectifs.			
67	Adéquation des locaux de l'institution		
68	Adéquation des équipements aux activités de l'institution		
<i>L'institution a une politique de gestion de son patrimoine immobilier et logistique.</i>			
69	Service de logistique		
70	Politique de maintenance		
<b>2.7. LE MANAGEMENT DE LA QUALITE</b>			
<i>L'institution a mis en place une structure de management de la qualité.</i>			
71	Service de la qualité		
72	Champ de la démarche qualité		
73	Outils de l'évaluation		
<b>2.8. HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT</b>			
<i>L'institution a une politique dédiée à l'hygiène et à la sécurité.</i>			
74	Service d'hygiène et de sécurité		
75	Règlements d'hygiène et de sécurité		
76	Sensibilisation écologique		
77	Méthode et moyen de diffusion des recommandations		
<b>2.9. GESTION DE LA VIE ETUDIANTE</b>			
La politique de l'établissement contribue à garantir la qualité de vie des étudiants.			

78	Structure de gestion de la vie étudiante.		
79	Services aux étudiants		
80	Aménagement de lieux de vie		
81	Vie culturelle		
82	Vie sportive		
83	Vie associative		
84	Médecine préventive		
85	Prise en charge des étudiants en cas d'accident ou de maladie au cours de la formation		

## 2.10. LA GESTION DES PARTENARIATS

L'institution a une politique de coopération avec les autres institutions d'enseignement supérieur.

86	Structure de gestion des partenariats		
87	Conventions de partenariat		
88	Mutualisation des activités de formation, de recherche et de vie étudiante		

## 3. LA POLITIQUE DE RECHERCHE

### 3.1. LA STRATEGIE DE RECHERCHE DE L'INSTITUTION

*L'institution est en mesure d'élaborer une stratégie de recherche, de l'expliquer, de la justifier et de la faire évoluer.*

89	Les structures et les dispositifs en matière de recherche		
90	Les documents stratégiques en matière de recherche		

### 3.2. L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

La majorité des enseignants devront s'impliquer dans la recherche et pouvoir justifier de publications récentes dans des périodiques reconnus, comme preuves de leur qualité et de leur mérite. L'établissement veille à l'intégration effective des connaissances scientifiques récentes dans la formation.

91	Communications et publications des enseignants		
92	Intégration des résultats de la recherche en cours dans les enseignements		